

Bordereau de signature

DELIBERATION 61 ROUTE ACCES LYCEE NORD

Signataire	Date	Annotation
ZAHAMATI SAID MAANRIFA, SERCETARIAT	01/08/2024	
Tamimou ABDILLAH, DGS Adjoint et DGA Ressources et moyens	01/08/2024	
Said Maanrifa IBRAHIMA, President	01/08/2024	 Certificat au nom de SAID MAANRIFA IBRAHIMA (PRESIDENT, COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CENTRE-OUEST), émis par <u>Certinomis - Prime CA G2</u> , valide du 22 sept. 2023 à 13:51 au 21 sept. 2026 à 13:51.
SERCETARIAT		

Dossier de type : CIRCUIT // BUREAUTIQUE DGS Adjoint et DGA Ressources et moyens PRESIDENT

Extrait des délibérations du conseil communautaire de la communauté des communes du centre-ouest

Aménagement-Environnement/Route d'accès au Lycée du Nord/demande de subvention

Séance du 31 juillet 2024

Délibération n°61

2^{ème} convocation

Nombre de conseillers

En exercice : 40

Présents : 11

Absents : 29

Votants : 11

- dont « pour » : 11

- dont « contre » : 0

- dont abstention : 0

Le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Centre-Ouest, convoqué le 31 juillet 2024, suite à l'absence de quorum constaté le 26 juillet 2024, s'est réuni sous la présidence de M. Saïd Maanrifa IBRAHIMA, dans les locaux de la 3CO le mercredi 31 juillet 2024 à 16 heures

Présents :

IBRAHIMA Saïd Maanrifa, AMBDI Youssouf, BOINA Rifay Raim, MIKIDADI Madihali, RAMA Ahmed, RIDHOI Zainabou, MDALLAH Anlamati, YOUSOUF Ahamadi, CHANRANI Daoudou, MROIVILI Mouhamadi Moindjié, FARADJI Saindou.

Absents:

ABDOU ELOIHIDE Dhatia, CHANFI Bibi, MADI OUSSINI Mohamadi, ABDOURAHAMANE Céline, YSSOUFI Chaidati, AHMED COMBO Papa, SAID Mariame, ABDOU COLO Nassuhati, ADAM Ahmed, BOINA M'ZE Salim, MOHAMED MROUDJAE Issoufa, ABDOU Fatima, ANDJILANI Housséni, BOINAIDI Habachia, BOURA ZOUNAKI Fatima, Houssamoudine ABDALLAH, NOUDJOUM Madi Assani, ABDALLAH Oidhuati, ABDOU Mohamed, DIGO Popina, HALIDI Hadidja, MADI Fatima, MROIVILI MOILIM Amina, SIAKA Ahamada, BACAR Inchati Soilihi, ALLAOUI Mohamed, ATTIBOU Zainati, ISSOUFFI Ramadani, MOHAMED Zainaba.

Secrétaire de séance : Mme RIDHOI Zainabou

Vu :

- Le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L. 5214-16 II du CGCT, la communauté de communes exerce en lieu et place des communes, pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire,

- La délibération du conseil communautaire n°80 en date du 24/06/2020 relatif à la prise en charge des voies d'accès du futur lycée de M'tsangamouji.
- La délibération du conseil communautaire n°50 en date du 23/07/2022 relatif à la Modification des statuts de la communauté de communes du Centre-Ouest.
- La délibération du conseil communautaire n°51 en date du 23/07/2022 relatif à l'intérêt communautaire.
- Le montant globale du projet arrêté en phase PRO de 3 242 323,68 € dont 180 810,00 € pour les études de maitrise d'œuvre et études complémentaires.

Considérant :

- L'intérêt général du projet pour la Communauté de Communes et ses habitants
- La nécessité de financement nt pour la réalisation de la route d'accès au futur Lycée du Nord à M'tsangamouji
- Les impacts positifs attendus sur le secteur éducatif et socio-économique de la région

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité/majorité

Décide

1. **D'approuver** le projet de la route d'accès au futur Lycée du Nord à M'tsangamouji tel que présenté.
2. **De solliciter** une subvention d'un montant de **2 400 000,00 €** auprès de l'État avec le plan de financement suivant :

Source de Financement	Montant (€)
État	2 400 000,00 €
CCCO	842 323,68 €
Total	3 242 323,68 €

3. **D'autoriser** le Président à signer tous les documents nécessaires à cette demande de subvention et à entreprendre toutes les démarches nécessaires pour l'aboutissement de cette demande.

Fait et délibéré le 31/07/2024

Ont signé les membres présents

Pour extrait conforme au registre

Le président de la 3CO

Signé par : Saïd Maanrifa IBRAHIMA
Date : 01/08/2024
Qualité : Président



M. IBRAHIMA Saïd Maanrifa
Président de la Communauté
des Communes du Centre Ouest